

Le nouveau monde du travail: quels usages en Wallonie?

COLLOQUE • 24 avril 2015 • Liège



Les nouveaux lieux du travail

L'espace-temps du monde du travail
est en train de se métamorphoser :
pour un mieux ou pour le pire ?

En collaboration avec le SEGI et l'ULg

HR Public | SHARING KNOWLEDGE AND EXPERIENCE



Lisa Lombardi
Expert @Agence du Numérique
Coordinatrice @CoWallonia

AdN



Agence du Numérique

Le télétravail vous est-il autorisé par votre employeur?

Non	71%
Oui, mais exceptionnellement	13%
Oui, 1 jour/semaine maximum	6%
Oui, plusieurs jours/semaine	10%

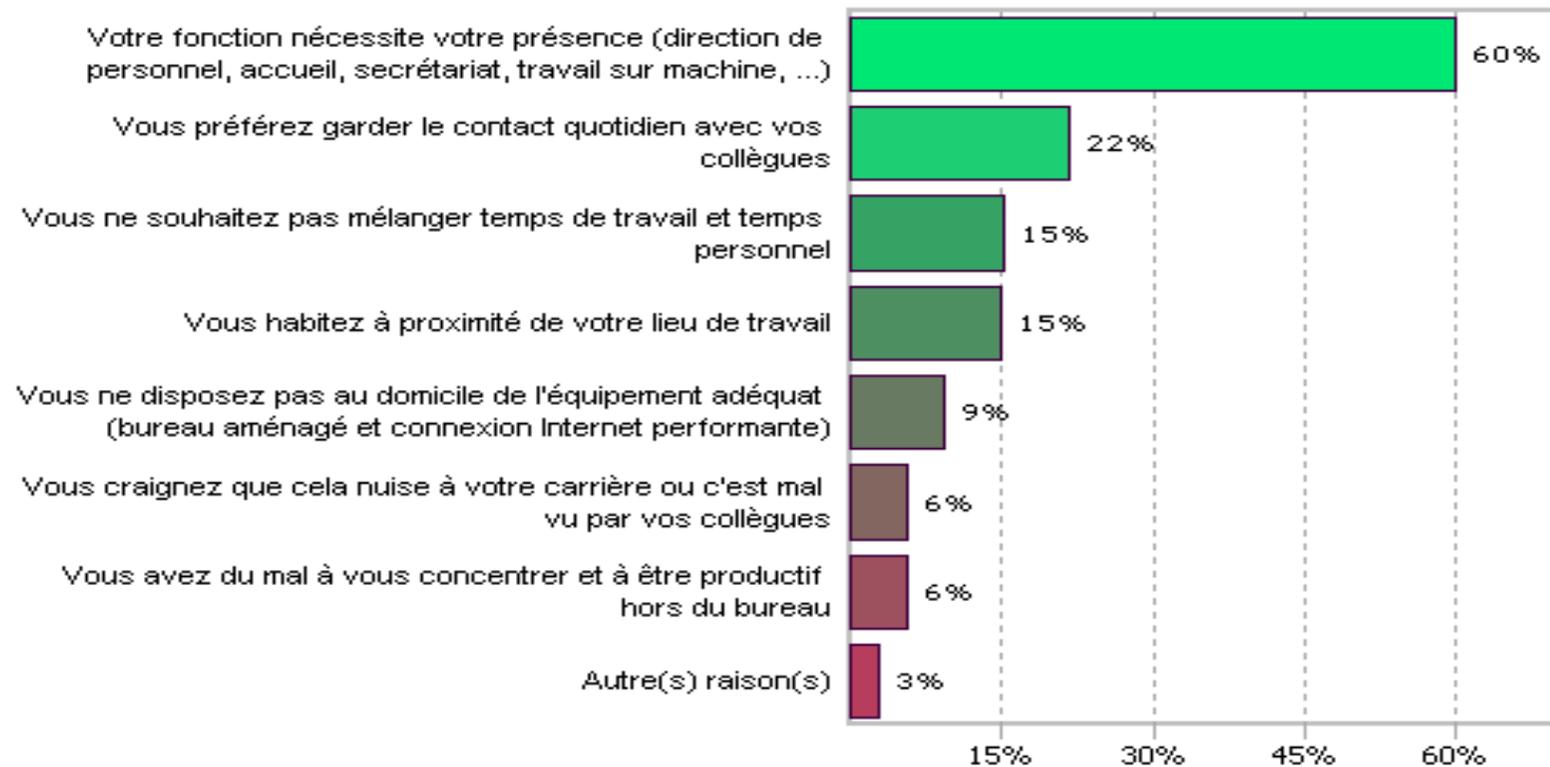
Souhaiteriez-vous
pouvoir
télétravailler?

<i>Oui</i>	21%
<i>Non</i>	51%
<i>Sans réponse</i>	29%

Non, jamais	8%
Oui, mais exceptionnellement	10%
Oui, 1 j/sem en général	3%
Oui, plusieurs j/sem en général	8%
Sans réponse	71%

Télétravaillez-vous
effectivement à
partir de votre
domicile ou d'un
centre spécialisé ?

Parmi les contraintes ou les freins suivants, quels sont ceux qui vous empêchent de télétravailler ? (plusieurs réponses possibles)



AdN

Avez-vous la possibilité d'arranger vos horaires de travail ou de bénéficier d'un horaire flexible pour mieux concilier votre vie professionnelle avec votre vie privée ?

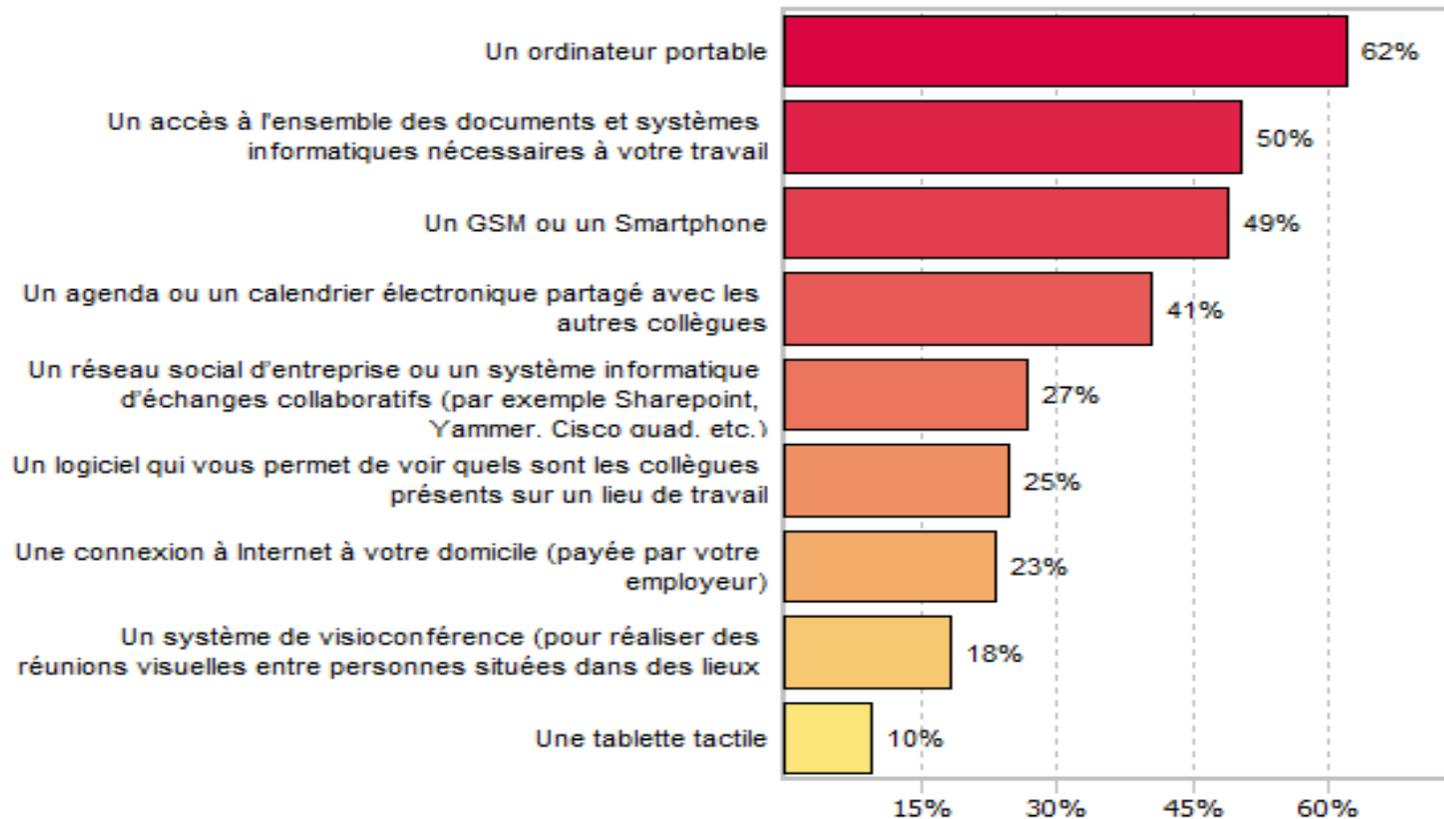
<i>Oui</i>	<i>51%</i>
<i>Non</i>	<i>49%</i>

Plus d'une fois / semaine (régulièrement ou toujours)	33%
Occasionnellement (moins d'une fois/semaine)	52%
Pratiquement jamais	14%

Et en pratique,
adaptez-vous vos
horaires selon vos
contraintes
privées ? (posée
uniquement à ceux
qui ont répondu
« oui » à la question
précédente)

AdN

Pour votre travail, en dehors du siège de l'entreprise, votre employeur met-il à votre disposition les outils suivants ? (posée uniquement aux télétravailleurs)

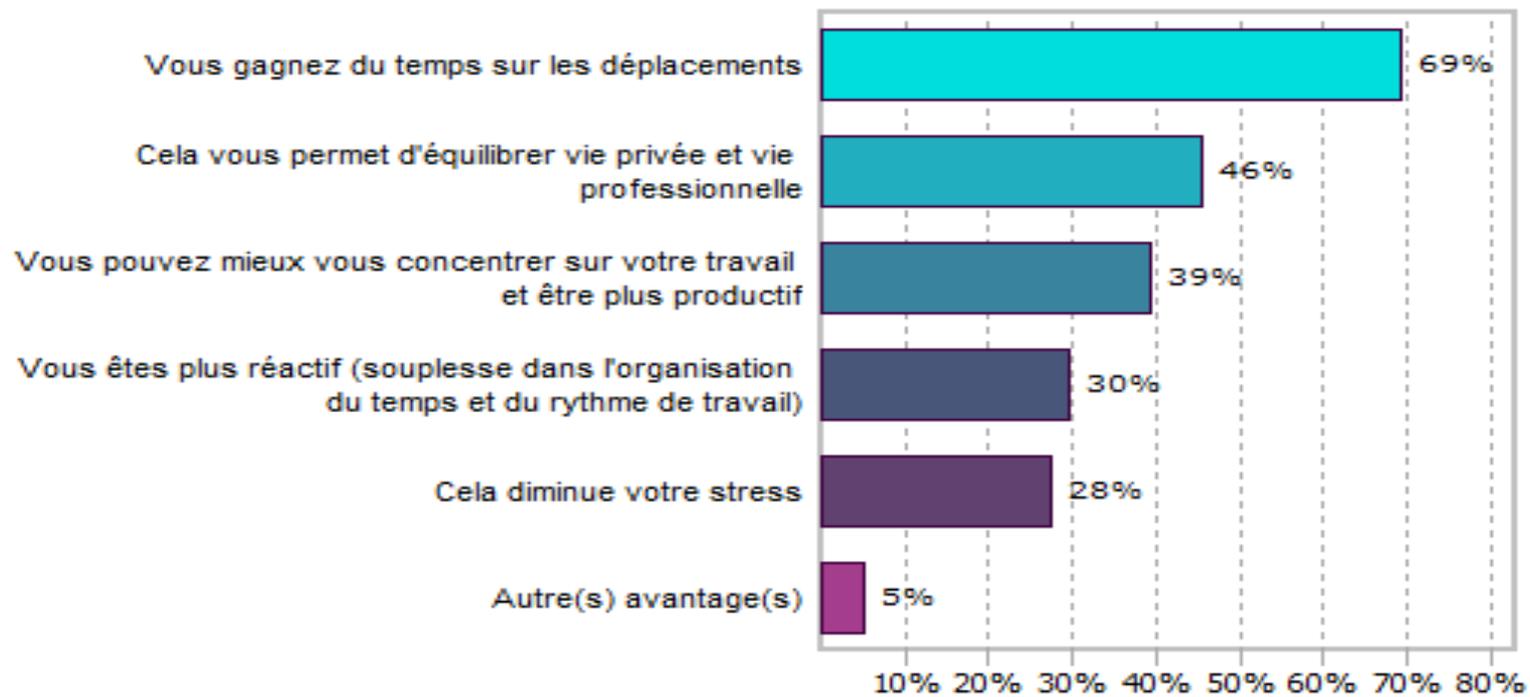


AdN

Quel(s) type(s)
d'espace
partagé externe
avez-vous
fréquenté cette
année pour
votre travail ?

Un Smart Work Center	0%
Un espace de coworking	2%
Autre type d'espace	3%
Sans réponse	96%

Quels sont les avantages que vous appréciez dans le télétravail ?



AdN

Le nouveau monde du travail:
quelles évolutions en Wallonie?

The logo features the text 'I ♥ NEW WORK' in a white, hand-drawn, sans-serif font. The word 'I' is positioned to the left of a heart symbol, which is drawn with a thick black outline. Below the heart, the words 'NEW' and 'WORK' are stacked vertically. The entire logo is centered on a yellow background.

I ♥
NEW
WORK

Le télétravail vous est-il autorisé par votre employeur?

	2014	2012*
Non	71%	72%
Oui	29%	28%

* Employés du secteur public et du secteur privé confondus (= respectivement 12% et 16% de la population wallonne).

AdN

	2014	2012
Oui	21%	22%

Télétravaillez-vous effectivement à partir de votre domicile ou d'un centre spécialisé ?

Souhaiteriez-vous pouvoir télétravailler?

	2014	2012
Oui	21%	13%

Avez-vous la possibilité d'arranger vos horaires de travail ou de bénéficier d'un horaire flexible?

	2014	2012
Oui	51%	42%

Pour votre travail, en dehors du siège de l'entreprise, votre employeur met-il à votre disposition les outils suivants ? (posée uniquement aux télétravailleurs)

	2014	2012
Ordinateur portable	62%	30%
GSM ou smartphone	49%	31%
Agenda électronique partagé	41%	28%
Système d'accès à distance aux ressources	50%	21%
Connexion internet à domicile	23%	18%
Réseau social d'entreprise	27%	16%

AdN

Contact



Agence
du Numérique
Filiale de l'AEI

www.awt.be

Twitter: @awtbe & @lisalombardibe

Email: ll@awt.be

Tel: 081/77.80.73

